

*Question présentée par le député :*

*M. Gabriel Barrillier*

*Date de dépôt : 13 décembre 2016*

## **Question écrite**

**Le département de l'instruction publique (DIP) serait-il disposé à s'associer à un échange d'apprentis entre la Suisse romande et le Québec ?**

Du 23 au 29 octobre dernier, le Forum interparlementaire romand (FIR) a organisé un voyage au Canada, principalement au Québec, pour 38 députés provenant des 6 cantons romands (dont 9 Genevois). L'apprentissage dual a vivement intéressé les parlementaires québécois lors des échanges à l'Assemblée nationale. Le système de formation au Québec conduit une grande partie des jeunes à emprunter la voie des études longues. De ce fait, un pourcentage non négligeable de jeunes a de la peine à entrer dans le marché du travail par la suite. La formule suisse leur paraît de nature à remédier à cette situation et le souhait a été exprimé de pouvoir l'expérimenter sur le terrain par un échange de jeunes en formation entre les deux pays (apprentis pour la Suisse romande). Ce projet a reçu le soutien de l'ambassade de Suisse à Ottawa et du consulat de Suisse à Montréal. De nombreuses conventions existent entre la Suisse et le Québec pour des échanges au niveau universitaire et des HES, mais rien n'existe pour la formation professionnelle.

Ma question :

*Le DIP est-il disposé à s'associer à l'organisation de ces échanges en collaboration étroite avec les 5 autres cantons (par exemple 1 apprenti par canton), dans le cadre de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIT), étant précisé que le FIR s'est aussi adressé à cette dernière ?*

Je remercie le DIP tout en restant à sa disposition.